

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2022 : AMENDEMENT N° 176 bis

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎:03.27.53.76.01
Réf. : C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 6 DECEMBRE 2022

L'an deux mille VINGT DEUX, le TREIZE DECEMBRE à 18h00

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 34

PRÉSENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCILO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Jean-Pierre COULON - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEP - Angellina MICHAUX

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Samia SERHANI pouvoir à Bernadette MORIAME
Myriam BERTAUX pouvoir à Emmanuel LOCOCCILO
Rémy PAUVROS pouvoir à Sophie VILLETTE
Inèle GARAH pouvoir à Marie-Pierre ROPITAL

EXCUSÉ(E)S:

Marc DANNEELS

ABSENT(E)S:

XXXXX

SECRETAIRE DE SÉANCE : Jeannine PAQUE

OBJET : Amendement déposé par « Réinventons Maubeuge » portant sur la délibération : Budget Primitif 2023

Amendement déposé par « Réinventons Maubeuge » portant sur la délibération 176 (n°15 de l'ordre du jour) : Budget Primitif 2023

Modifier les éléments suivants :

« Les indemnités des élus (article 653 de la colonne 031, page 89, concernant l'assemblée délibérante) pour un montant total de 308 693 €.

Le budget Information, Communication, Publicité (Colonne 022, page 87), pour un montant total de 397 526 €.

Le budget fêtes et cérémonies (colonne 023, page 87), pour un montant total de 1 107 035 € »

En les modifiant comme suit :

« Les indemnités des élus (article 653 de la colonne 031, page 89, concernant l'assemblée délibérante) pour un montant total de 205 734 €, soit une baisse de 33 % et une économie de 102 918 €.

Le budget Information, Communication, Publicité (Colonne 022, page 87), pour un montant total de 168 361 €, soit une baisse de 57% et une économie de 229 165 €.

Le budget fêtes et cérémonies (colonne 023, page 87), pour un montant total de 544 733 €, soit une baisse de 50,7 % et une économie de 562 302 € »

EXPOSE DES MOTIFS

Nous pointons nombre d'incertitudes liées à l'augmentation de la masse salariale de la ville et des fluides.

Ainsi nous proposons d'appliquer notre programme en matière d'indemnités et d'aligner plusieurs budgets sur ce qui se pratique dans d'autres communes à l'image de Valenciennes.

Ainsi nous proposons une baisse du budget des indemnités des élus de 33%, soit 102 918 € d'économie.

En ce qui concerne le budget « Information, Communication, Publicité », il est à :

Maubeuge de 397 526 €, soit 13,43 € par habitant

Valenciennes de 246 100 €, soit 5,69 € par habitant

Nous proposons ainsi de nous aligner sur le niveau de Valenciennes qui est de 5,69 € par habitant, soit un budget de 168 361 €, ce qui représente une économie 229 165 €.

En ce qui concerne le budget fêtes et cérémonies, il est à :

Maubeuge de 1 107 035 €, soit 37,41 € par habitant et Valenciennes de 796 050 €, soit 18,41 € par habitant

Nous proposons ainsi de nous aligner sur le niveau de Valenciennes qui est de 18,41€ par habitant, soit un budget de 544 733 €, ce qui représente une économie 562 302 €.

Cela représente ainsi une économie globale de 894 385 €.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A la majorité avec :

24 votes CONTRE (Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Jean-Pierre COULON - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY)

2 votes POUR (Jean-Pierre ROMBEAUT et Fabrice DE KEPPEL) **et 7 abstentions** (Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Angelina MICHAUX)

- **Rejette l'amendement portant sur la délibération n° 176 (n°15 de l'ordre du jour) : Budget primitif 2023**

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Secrétaire de séance,



Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le :

Affiché le :

Notifié le :